



Mairie
6 rue de la mairie - 35380 Saint Péran
02.99.06.86.91
mairie-saint-peran@wanadoo.fr

Date 13/04/2022	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
---------------------------	---

Nb conseillers En exercice	7	L'an deux mil vingt-deux, le treize avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune de St Péran s'est réuni sous la présidence d'Isabelle Goven, maire.
Présents	5	
Votants	6	

Présents	Goven Isabelle, maire Thomas Éric, 1 ^{er} adjoint Et les conseillers : Berhault Antoine, Legigan Christopher, Merel Gildas.
Absents	Guilmain Estelle, 2 ^{ème} adjointe, Lesage Franck
Procurations	Guilmain Estelle à Goven Isabelle
Secrétaire	Legigan Christopher
Convocation	06/04/2022

220413_01	Budget communal : vote du compte de gestion
------------------	--

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le trésorier.

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

220413_02	Budget Assainissement collectif : vote du compte de gestion
------------------	--

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le trésorier.

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

220413_03**Budget communal : vote du compte administratif**

Le conseil municipal examine le compte administratif 2021 du budget commune. Il s'établit ainsi :

Fonctionnement	
Dépenses	227 769,69 €
Recettes	285 998,06 €
Report exercice 2020	0,00 €
Résultat 2021	58 228,37 €

Investissement	
Dépenses	429 393,62 €
Recettes	218 617,24 €
Restes à réaliser	63 200 €
Report 2020	+ 130 896,96 €
Résultat 2021	- 143 079,42 €

Sous la présidence d'Éric Thomas, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal, hors la présence de Mme la Maire, approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2021 du budget communal.

220413_04**Budget communal : affectation du résultat de fonctionnement**

Le conseil municipal affecte la totalité du résultat de fonctionnement, soit 58 228,37 € à l'investissement.

220413_05**Budget Assainissement collectif : vote du compte administratif**

Le conseil municipal examine le compte administratif 2021 du budget d'assainissement collectif. Il s'établit ainsi :

Fonctionnement	
Dépenses	10 125,77 €
Recettes	19 245,97 €
Report exercice 2020	0,00 €
Résultat 2021	9 120,20 €

Investissement	
Dépenses	59 932,56 €
Recettes	15 143,83 €
Restes à réaliser	60 000,00 €
Report 2020	+ 54 543,73 €
Résultat 2021	-50 245,00 €

Sous la présidence d'Éric Thomas, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal, hors la présence de Mme la Maire, approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2021 du budget d'assainissement collectif.

220413_06**Budget Assainissement collectif : affectation du résultat de fonctionnement**

Le conseil municipal affecte la totalité du résultat de fonctionnement, soit 9 120,20 € à l'investissement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve l'augmentation des taux suivante :

Taxes	2021	2022
Taxe foncière bâti - TFB	35,80 %	36,00 %
Taxe foncière non bâti - TFNB	45,16 %	45,35 %

Le conseil municipal valide le tableau des subventions suivant, pour l'année 2022 :

Associations	Montant 2021	Montant 2022
Communales		
dBdB	1 600,00 €	1 600,00 €
Comités des fêtes	1 200,00 €	2 700,00 €
ACCA	300,00 €	300,00 €
Extérieures		
ADMR	627,00 €	627,00 €
ADMR Déplacements solidaires	50,00 €	0,00 €
Brocéliande Volley*	0 €	37,50 €
Korrigans Basket*	62,50 €	12,50 €
Eskouadenn Brocéliande*	127,00 €	100,00 €
Tennis Club*	0 €	75,00 €
Ehpad Grand Champs	60,00 €	60,00 €
Resto du cœur	60,00 €	80,00 €
Fondation du Patrimoine	50,00 €	50,00 €
Sous -total subventions	4 199,00 €	5 642,00 € €
Interval	10 283,00 €	10 307,00 €
Interval 1 animateur en +	700,00 €	0,00 €
CCAS	2 000,00 €	2 000,00 €

* Subvention par adhérent =12,50 €

Adhésions 2022 : Bruded =136,32 € AMF 35 = 180,00 € AMR 35 =125,00 €
 AMR 35 Campagnol = 220,00 € Maison du Patrimoine en Brocéliande = 35,00

Le conseil municipal valide le budget primitif de la commune présenté ci-dessous :

Dépenses		Vote	Recettes		Vote
011 - Charges à caractère général		85 450,00 €	013 - Atténuation de charges		100,00 €
012 - Charges personnel		91 600,00 €	70 - Produits des services et ventes		25 750,00 €
014 - Atténuation de produits		16 840,00 €	73 - Impôts et taxes		153 245,70 €
65 - Autres charges de gestion		58 791,00 €	74 - Dotations et participations		96 324,00 €
66 - Charges financières		4 433,49 €	75 - Autres produits		14 001,00 €
67 - Charges exceptionnelles		0,00 €	76 - Produits financiers		1 649,99 €
68 - Dotations provisions semi-budgétaires		104,65 €	77 - Produits exceptionnels		0,00 €
023 - Vir. section investissement		28 793,23 €	042 - Opérations d'ordre		
042 - Opérations d'ordre		5 058,32 €			
Fonctionnement		291 070,69 €	Fonctionnement		291 070,69 €
Dépenses		Vote	Recettes		Vote
Opérations d'équipement		179 676,18 €	Subventions d'équipement		164 154,35 €
Emprunts		24 336,15 €	Emprunt		2 695,59 €
Dépenses imprévues			Dotations, fonds divers		16 130,00 €
Sous total		204 012,33 €	Excédent de fonctionnement capitalisé		58 228,37 €
			Immobilisations financières		8 831,89 €
			021 - Virement section fonctionnement		28 793,23 €
040 - Opérations d'ordre		0,00 €	040 - Opérations d'ordre		5 058,32 €
041 - Opérations patrimoniales		0,00 €	041 - Opérations patrimoniales		0,00 €
001 - Solde exécution reporté		79 879,42 €			
Investissement		283 891,75 €	Investissement		283 891,75 €

Le conseil municipal valide le budget primitif d'assainissement collectif présenté ci-dessous :

Fonctionnement

Dépenses			Recettes		
Objet	Compte	Montant	Objet	Compte	Montant
Électricité	6061	1 133,58 €			
Fournitures entretien	6063	700,00 €	Redevances	70611	14 000,00 €
Entretien réseau	61523	1 500,00 €			
Curage lagune	61528	1 500,00 €			
Charges de personnel	621	2 400,00 €			
Rémunération CD 35	622	600,00 €			
Charges exceptionnelles	678	1 000,00 €			
Dépenses imprévues	22	0,00 €			
Écritures d'ordre			Écritures d'ordre		
Virement Investissement	23	0,00 €			
Dotations amortissement	6811	9 368,18 €	Quote-part subventions	777	4 201,76 €
Sous-total		18 201,76 €	Sous-total		18 201,76 €

Investissement

Dépenses			Recettes		
Objet	Compte	Montant	Objet	Compte	Montant
Etudes	203	- €	Affectation résultat	1068	9 120,20 €
Travaux Réseaux	2315	9 461,62 €	Emprunt	1641	30 840,00 €
Restes à réaliser		60 000,00 €	Subv. Agence de l'Eau	131	14 580,00 €
Report N -1		- €	Report N -1		9 755,00 €
			<i>Écritures d'ordre</i>		
<i>Écritures d'ordre</i>			Intégration Etudes	203	9 198,85 €
Opérations patrimoniales	041	9 198,85 €	Virement Fonctionnement	21	- €
Subventions Équipements	1391	4 201,76 €	Amortissements	28156	9 368,18 €
Sous-total		82 862,23 €	Sous-total		82 862,23 €
TOTAL		101 063,99 €	TOTAL		101 063,99 €

Élus	Signature	Élus	Signature
BERHAULT Antoine		LESAGE Franck	Absent
GOVEN Isabelle		MEREL Gildas	
GUILMAIN Estelle	Absente	THOMAS Éric	
LEGIGAN Christopher			